

DÉLIBÉRATION N°22/23

Séance du 30 novembre 2022

Politique en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO)

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, Monsieur Bruno Maquart,

Vu le rapport de présentation et le plan d'action annexés,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve les orientations de la politique en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO) et le plan d'action associé pour la période 2022-2025.

Fait à Paris,
Le 30 novembre 2022

Le président du conseil
d'administration



Bruno Maquart